

# Une activité fortement impactée mais une économie maintenue à flots

En 2020, la crise sanitaire liée à la propagation du virus de la Covid-19 bouleverse fortement l'économie régionale. Lors des deux périodes de confinement, du 16 mars au 3 juin et du 2 novembre au 15 décembre, la Corse vit repliée sur elle-même mettant à mal la consommation des ménages et les débouchés des entreprises locales. Les secteurs économiques surreprésentés sur l'île tels que l'hébergement-restauration, le transport ou le commerce figurent en effet parmi les plus impactés au niveau national.

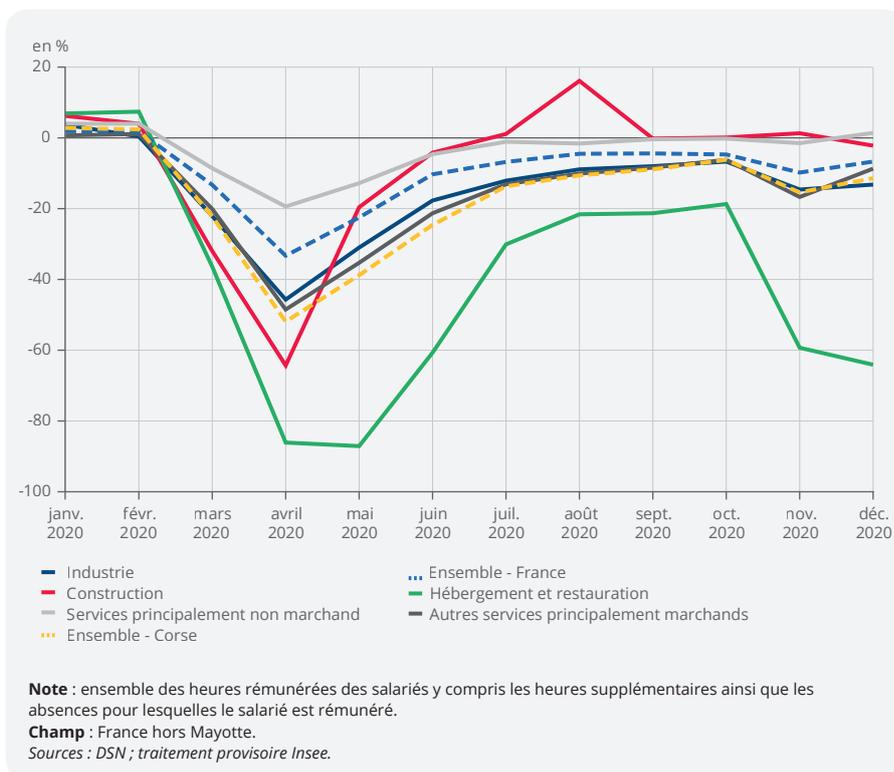
Reffet du niveau d'activité des entreprises, le volume annuel d'heures rémunérées chute en moyenne sur l'année de 17 % en Corse par rapport à 2019, soit une perte deux fois supérieure à celle au niveau national (- 9,4 %) ► **figure 1**. L'île est ainsi la région la plus impactée par les effets de la pandémie. Les secteurs en lien avec l'activité touristique contribuent fortement à la récession régionale tout au long de l'année ► **figure 2**. Cette forte dégradation du nombre d'heures rémunérées traduit à la fois le recul du nombre de contrats ou des heures réalisées par les contrats existants et le recours important au chômage partiel.

## Résilience de l'emploi grâce aux dispositifs d'aides

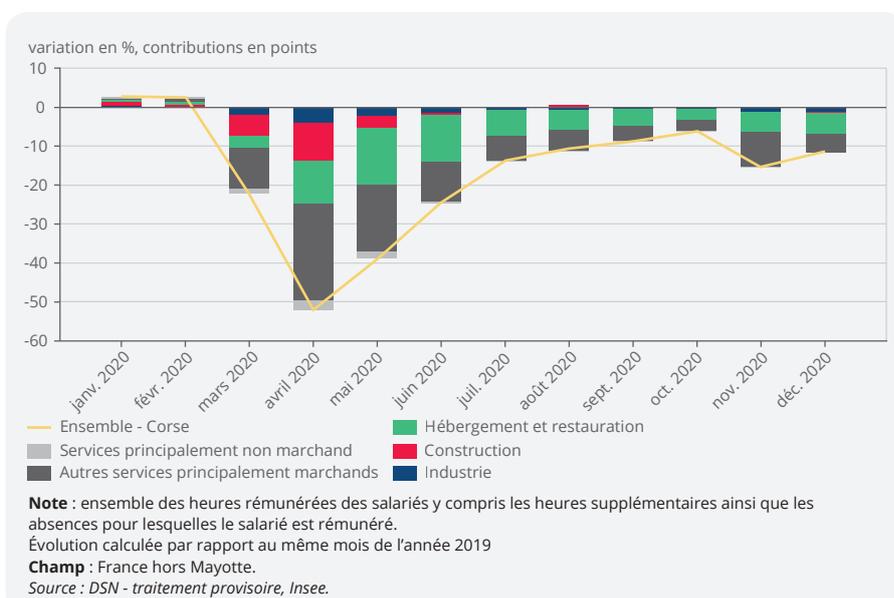
Très fragilisé au début de la crise sanitaire, l'emploi recule fortement au premier semestre par rapport à l'année précédente (- 3,3 %) essentiellement dans le tertiaire marchand et l'industrie. En particulier, l'hébergement-restauration, le commerce et les transports sont les plus impactés par les mesures d'endiguement qui balayent l'avant-saison touristique. Cela traduit notamment le renoncement aux recrutements saisonniers du printemps : les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) chutent de 85 % en avril et de 73 % en mai.

L'emploi insulaire résiste mieux au choc de la seconde vague. Ainsi en fin d'année, les mesures de soutien à l'emploi jouent pleinement leur rôle en région, inversant une tendance à la baisse que la crise sanitaire pourrait avoir sur l'emploi. Les prolongations de contrats, la souplesse et le nombre des mesures en faveur des entreprises impulsent même une

► 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019



► 2. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019



dynamique d'emploi en fin d'année. La région totalise 118 100 emplois, soit une hausse de 1,1 % par rapport à la fin d'année 2019, le niveau de l'emploi renouant alors avec celui d'avant crise. La Corse fait davantage preuve de résilience qu'au niveau national (- 1,1 %). Le dispositif de chômage partiel est l'outil privilégié en Corse pour résister à la crise. Lors du premier confinement, 40 % des salariés sont positionnés en chômage partiel en avril, soit 13 points de plus qu'en moyenne nationale. En fin d'année, 10 % des salariés sont encore concernés en Corse, soit 4 points de plus que sur le continent. Ce dispositif, très mobilisé dans les secteurs clés de l'hébergement restauration, permet d'y soutenir l'emploi. Début avril, 45 % des salariés du secteur tertiaire marchand sont concernés par ce dispositif. Ils sont, pour moitié, moins nombreux lors de la seconde vague ► **figure 3.**

### Des effets en trompe-l'œil sur le chômage et les défaillances d'entreprises

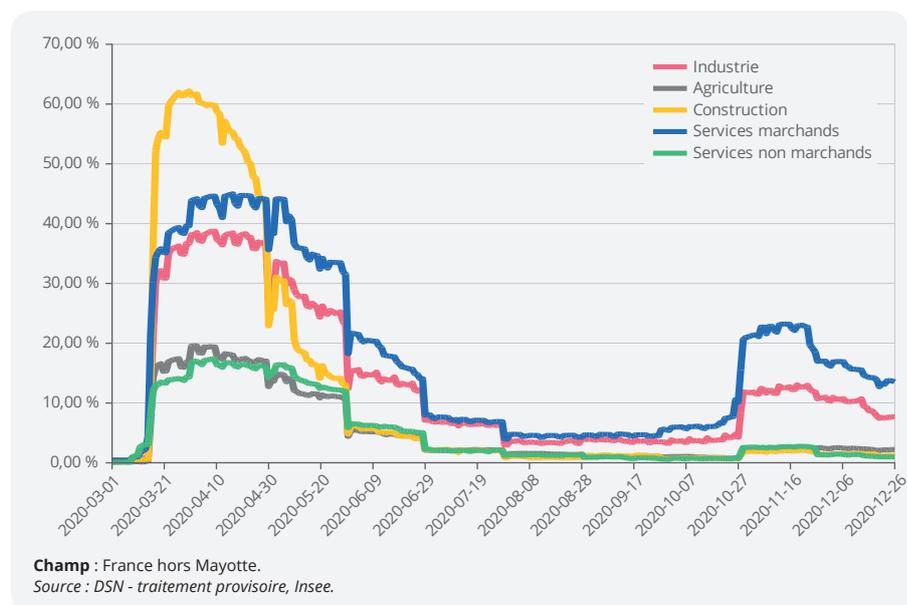
Les effets de la crise sur le marché de l'emploi sont multiples et conduisent en particulier les demandeurs d'emploi à suspendre leurs recherches dans les secteurs à l'arrêt en période de confinement. Ainsi, tout au long de l'année on assiste à une évolution contre intuitive du chômage au sens du BIT. Fin 2020, en Corse, le taux de chômage s'établit à 7,0 % de la population active, soit - 0,9 point sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi diminue également de 2,5 % sur la période. Cependant, l'augmentation de la demande d'emploi des seniors et des inscrits de longue durée témoigne des difficultés à retourner à l'emploi. Ces difficultés sont aussi confortées par les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) en net recul (- 24 %) par rapport à 2019 sur l'île.

Du fait de la suspension des procédures judiciaires et des délais accordés, les défaillances d'entreprises affichent également un repli (- 47,9 %). Avec 4 690 nouvelles immatriculations, les créations d'entreprises reculent nettement, de 6,9 % sur un an à contre courant de la hausse nationale (+ 4,0 %). En région, la baisse des créations touche tous les secteurs et de façon plus marquée celui des services aux particuliers.

### Fort décrochage des chiffres d'affaires et de l'investissement des entreprises

Les entreprises enquêtées par la Banque de France confirment une baisse importante de leur activité via leur chiffre d'affaires. En particulier, le secteur des services marchands, prédominant en Corse, finit l'année en fort repli (- 15,3 %), particulièrement pénalisé dans sa

### ► 3. Proportion de salariés déclarés en chômage partiel par secteur d'activité



composante « tourisme » très sensible aux restrictions sanitaires. De même les chiffres d'affaires déclarés à la Direction régionale des finances publiques (DRFIP) par les entreprises soumises à la TVA, sont en net retrait (- 10,3 %), davantage qu'au niveau national (- 8,5 %). Une baisse des recettes régionales de TVA est ainsi observée sur l'ensemble des secteurs d'activité interrogés (- 6,9 %). En 2020, les encours de crédits bancaires ont à l'inverse fortement progressé (+ 11,4 %) du fait notamment de la distribution des Prêts Garantis par l'État. Les crédits à l'habitat et de trésorerie soutiennent majoritairement la croissance de l'encours global. Enfin, l'investissement des entreprises interrogées par la DRFIP en région s'oriente à la baisse (- 6,6 %) de façon plus marquée qu'au plan national (- 2,7 %).

### Transports et tourisme ébranlés par la crise

En 2020, les deux confinements instaurés au niveau national dans un contexte de crise sanitaire de Covid-19, limitent de façon drastique les déplacements des personnes, engendrant l'arrêt brutal des activités liées aux transports de passagers. Le nombre de passagers accueillis au cours de l'année dans les ports (y.c croisiéristes) et aéroports de Corse s'effondre ainsi de moitié par rapport à 2019. Dans les liaisons régulières et les charters, le trafic aérien recule de 43 %. Le bilan est aussi déplorable du côté du maritime hors croisiéristes (- 42 %). Les « trafics croisières » s'interrompent quant à eux totalement dès mars 2020.

En lien avec l'absence de voyageurs et les fermetures prolongées des établissements,

les activités touristiques, réduites à néant lors du premier confinement, subissent le plus fort préjudice de la crise sanitaire. Sur l'ensemble de l'année, la fréquentation hôtelière diminue de moitié ; les campings fonctionnent aux deux tiers de leur capacité saisonnière et les autres hébergements collectifs de tourisme perdent un quart de leurs nuitées par rapport à 2019. Les chiffres d'affaires de l'hébergement et de la restauration ainsi que les heures rémunérées par les entreprises de ces secteurs, chutent drastiquement pendant les deux périodes de confinement (perte de chiffre d'affaires jusqu'à 93 % en mai et 86 % en novembre dans la restauration). Ils restent inférieurs à leur niveau de 2019, même en été. En outre, le secteur est le plus touché en termes d'heures rémunérées. Celles-ci baissent de 86 % en avril et mai. La reprise est lente et, même en août, l'activité ne retrouve pas son niveau de 2019 (- 21,6 %). Toutefois l'activité bénéficie au premier chef des mesures de soutien et de recours à l'activité partielle y compris en arrière saison et hors saison touristique. Ainsi, sur un an, l'emploi continue de croître de 0,7 % dans l'hébergement-restauration.

### La construction très ralentie

En 2020, la crise sanitaire a des effets néfastes sur la construction de logements et les ventes immobilières. Les autorisations de construction de logements neufs en Corse ont nettement diminué par rapport à 2019 (- 35 %), bien plus qu'en France hors Mayotte (- 14 %). Depuis 2018, les permis de construire délivrés ont ainsi reculé de moitié. Les mises en chantier sont aussi en forte baisse (- 26 %). Les ventes de logements neufs chutent de 39 % mais restent

au-dessus des 1 000 réservations. Sur ce marché, les logements collectifs restent très majoritaires. Ils représentent 94 % des ventes et leur prix moyen au m<sup>2</sup> augmente de 5 % sur un an.

Sur le plan de l'emploi, le secteur est l'un des plus impactés par le premier confinement, les chantiers étant alors momentanément à l'arrêt. Il perd un tiers de son activité en termes d'heures rémunérées en mars et double ses pertes en avril par rapport aux mêmes mois de 2019. Début avril, deux salariés sur trois sont d'ailleurs placés en activité partielle. Toutefois, le secteur se redresse rapidement et affiche même un rattrapage en été (+ 1,1 % en juillet et + 16,1 % en août par rapport à 2019). Ainsi, sur l'année la construction préserve sa tendance haussière avec + 3,5 % d'emplois en glissement annuel. C'est le

seul secteur qui contribue positivement à l'emploi régional sur la majeure partie de l'année.

### **L'industrie plus exposée aux effets de la crise**

En fin d'année, l'industrie semble rester plus exposée aux effets de la crise, y compris en termes d'emploi. Les effectifs reculent de 1 % par rapport à 2019. Le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac est particulièrement impacté (- 3,2 %) ainsi que la fabrication de matériel de transport. À travers l'évolution des heures rémunérées, l'activité diminue de moitié dans l'industrie en avril et 38 % des salariés sont alors concernés par les dispositifs de chômage partiel. Faute de débouchés, le niveau d'activité ne retrouve pas celui de 2019, même s'il s'en rapproche en

octobre (- 6,7 % d'heures rémunérées). En fin d'année 8 % des salariés sont encore concernés par les dispositifs d'aide.

### **Le monde agricole très réactif**

En 2020, les producteurs agricoles sont confrontés aux effets néfastes de la crise sanitaire qui brident les débouchés. De plus, des problèmes de stockage et des difficultés d'accès à la main-d'œuvre saisonnière en raison des restrictions de déplacements internationaux fragilisent la production des élevages et des cultures. Face à la crise, les exploitants, les autorités de tutelle et même les consommateurs font preuve de solidarité, d'adaptation et d'innovation, limitant ainsi les effets délétères de la crise. ●

#### **Auteurs :**

Magali Bonnefont, Déborah Caruso (Insee)

# En 2020, la crise sanitaire a pesé lourdement sur l'activité économique mondiale

L'activité mondiale en 2020 a été avant tout déterminée par l'évolution de la pandémie de Covid-19 et par les mesures d'endiguement adoptées dans les différents pays. La Chine, où le confinement strict et la chute de l'activité ne se sont pas étendus au-delà du premier trimestre, a enregistré un PIB en croissance de 2,3 % en moyenne sur l'année. Les États-Unis – où l'épidémie s'est peu à peu intensifiée, entraînant la mise en place de restrictions locales – et le Japon – bien que relativement épargné – ont en revanche connu une chute du PIB de - 3,5 % et - 4,7 % respectivement. De même, et de façon plus marquée, le PIB a diminué de 6,7 % en moyenne dans la zone euro, laquelle a connu deux vagues épidémiques, au printemps et à l'automne, et instauré des restrictions nationales strictes. Dans la plupart des pays, la consommation des ménages a souffert des mesures limitant les déplacements et la consommation des ménages ; la production des branches du commerce, des services de transport et de l'hébergement-restauration ont été particulièrement affectées.

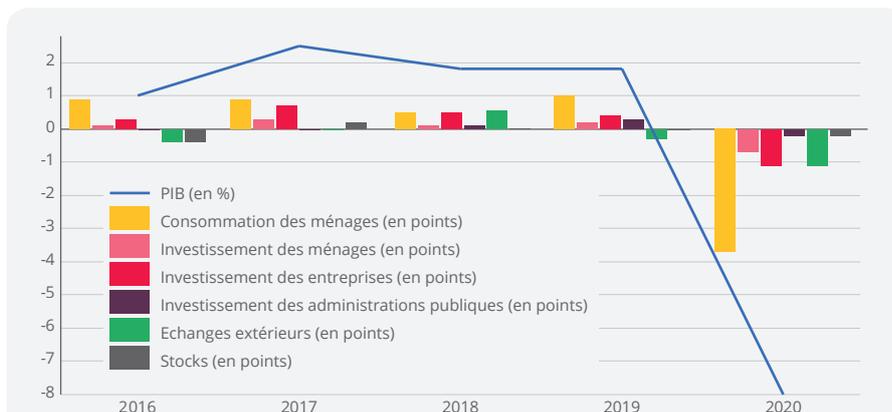
## En France, l'activité en 2020 a davantage chuté que dans la moyenne de la zone euro

Après une croissance de 1,8 % en 2019, l'activité économique française a chuté fortement à - 8,0 % en 2020<sup>1</sup> ► **figure 1**. L'effet de la crise sanitaire a donc été du même ordre de grandeur qu'en Italie (- 8,9 %), nettement plus prononcé qu'en Allemagne (- 5,1 %) et un peu moins qu'au Royaume-Uni et en Espagne (respectivement - 9,8 % et - 10,8 %). Tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à cette chute. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages<sup>2</sup>, de - 3,7 points : les mesures de restriction ont grandement limité les opportunités de consommer des ménages, avec – entre autres – la fermeture pendant plusieurs mois des magasins « non essentiels », des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. Bien

que, de manière inhabituelle, la baisse de l'investissement n'ait guère été amplifiée par rapport à celle de l'activité, ce poste contribue à hauteur de - 2,1 points à la chute du PIB – l'investissement des entreprises contribuant plus que celui des ménages et que celui des administrations publiques. La contribution des échanges extérieurs suit, à - 1,1 point : les exportations ont en effet davantage

diminué que les importations, bien que les deux aient pâti de la situation économique dégradée de la France et de ses principaux partenaires (notamment européens). Cette forte baisse du PIB en moyenne sur l'année recouvre cependant de grandes disparités mensuelles, au gré de l'évolution de la pandémie et des mesures de restrictions ► **figure 2**. Le creux d'activité le plus marqué s'est situé au

### ► 1. Variations annuelles du PIB et contribution des principaux postes de la demande



**Note :** les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).  
**Lecture :** en 2020, le PIB a diminué de -8,0 % ; la contribution de la consommation privée des ménages a été de -3,7 points.  
 Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

### ► 2. Pertes d'activité mensuelles estimées, écart au quatrième trimestre 2019



**Lecture :** en novembre, l'activité économique a été en retrait d'environ -7 % par rapport au niveau du quatrième trimestre 2019.  
 Source : calculs Insee à partir de sources diverses.

1 Estimation prenant en compte la correction des variations saisonnières et les effets des jours ouvrables.  
 2 Contrairement à la crise de 2008-2009, où la contribution négative de l'investissement dominait.

mois d'avril, à environ - 30 % (en écart au niveau d'avant crise, à savoir le quatrième trimestre 2019) : il reflète la sévérité du confinement mis en place entre le 17 mars et le 11 mai au moment de la première vague épidémique (fermeture d'une partie de l'économie et interdiction de sortir du domicile hors motifs autorisés) mais aussi sa soudaineté, obligeant de nombreuses entreprises à réduire ou cesser leur activité du fait de l'absence de protocoles sanitaires ou de la difficulté à instaurer massivement le télétravail. Le rebond a cependant été particulièrement vif en mai et juin, l'activité se stabilisant entre août et octobre à près de - 3 % par rapport à son niveau d'avant crise. La résurgence de l'épidémie et le confinement instauré en novembre ont ensuite conduit à une nouvelle baisse de l'activité, mais d'ampleur bien moindre, celle-ci se situant ce mois-ci à - 7 % en écart à l'avant crise : les mesures mises en place entre le 30 octobre et le 15 décembre ont en effet été moins strictes, et les ménages et les entreprises se sont davantage adaptées à la situation sanitaire (protocoles sanitaires, télétravail).

### L'impact de la pandémie a été contrasté suivant les différentes branches d'activité

En 2020, la valeur ajoutée totale a dans l'ensemble davantage baissé que la consommation privée, avec néanmoins des différences selon les branches

► **figure 3.** La chute de la valeur ajoutée a été la plus forte dans l'hébergement-restauration (- 42 %) – en lien avec les fermetures réglementaires et l'arrêt d'une grande partie du tourisme –, dans les matériels de transport (- 28 %) et les services de transport (- 23 %) – qui ont souffert de la baisse des déplacements nationaux et internationaux –, dans la construction (- 16 %) – qui a surtout été affectée pendant le premier confinement –, et dans les autres services aux ménages (- 23 %) – qui regroupent les activités culturelles et sportives. Au total, les contributions les plus fortes à la baisse totale de la valeur ajoutée sont celles de l'hébergement-restauration, des services de transport et – en raison de leur poids dans la valeur ajoutée et dans le sillage de la situation économique globalement dégradée – des services aux entreprises ; chacune à hauteur d'environ - 1 point.

### Avec l'utilisation massive de l'activité partielle, l'emploi a beaucoup moins baissé que l'activité économique

Après une accélération en 2019 (+ 266 100 emplois en fin d'année par rapport à la fin d'année 2018, après 171 500), l'emploi salarié privé a diminué en 2020 (- 332 300) : l'ampleur de la baisse a cependant été bien moindre (- 1,7 % par rapport à fin 2019) que pour l'activité économique. Le dispositif d'activité

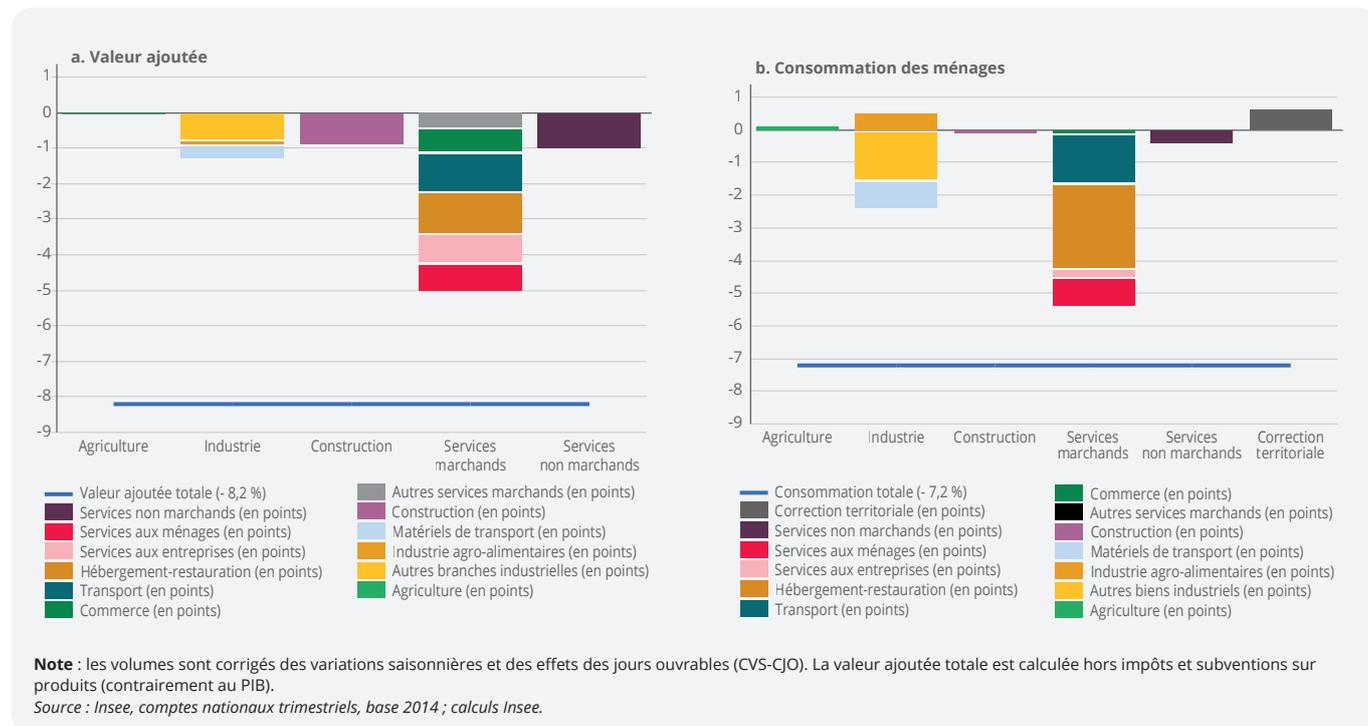
partielle, considérablement renforcé dès le début de la crise sanitaire, a été massivement utilisé par les entreprises afin de conserver une grande partie de leurs salariés empêchés de travailler : en avril 2020, 8,4 millions de salariés ont ainsi été concernés<sup>3</sup>.

Le taux de chômage a connu des mouvements contraires et atypiques en 2020 : le contexte des deux confinements a en effet rendu difficiles, voire impossibles, les démarches de recherche active d'emploi, affectant par conséquent la mesure du taux de chômage<sup>4</sup>. Ces effets « en trompe l'œil » expliquent la baisse du taux de chômage au deuxième trimestre et en partie la baisse survenue également au quatrième trimestre : le taux de chômage s'y est situé à 8 % de la population active, soit quasiment le même niveau qu'un an auparavant (après 8,1 % fin 2019).

### En moyenne, le pouvoir d'achat des ménages et le taux de marge des entreprises ont été préservés, grâce aux mesures de soutien

Après une évolution particulièrement dynamique en 2019 (+ 3,4 %), le revenu disponible brut des ménages a progressé plus modérément en 2020 (+ 1,0 %). D'une part, la masse salariale a diminué (- 4,1 %, conséquence des destructions d'emploi et de la mise au chômage partiel de nombreux salariés). C'est aussi le cas des revenus de la propriété

## ► 3. Variation annuelle et contribution des branches en 2020



3 Situation sur le marché du travail au 26 avril 2020, Dares.

4 Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.

(- 12,6 %) – reflétant en particulier le recul des dividendes versés. Cependant, les dispositifs de soutien (activité partielle et fonds de solidarité), ainsi que les stabilisateurs automatiques (assurance chômage, RSA, impôts) ont permis au revenu des ménages de globalement résister. Les prestations sociales ont ainsi augmenté de 9,5 %, tandis que les impôts sur le revenu et le patrimoine ont diminué à - 3,6 %. Le fonds de solidarité a notamment limité la baisse de l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels (- 0,6 %). Par ailleurs, le déflateur de la consommation des ménages a ralenti avec l'inflation en 2020, à + 0,6 % après + 0,8 %. Finalement, le pouvoir d'achat a fortement ralenti à 0,4 %, après 2,6 %

► **figure 4** ; tandis que le pouvoir d'achat par unité de consommation s'est maintenu (0,0 %).

Du côté des entreprises, la valeur ajoutée (CVS-CJO) des sociétés non financières a chuté de 8,5 %. Le taux de marge a certes baissé lui aussi, mais dans une moindre mesure, à 31,7 % (après 33,4 % en 2019), soutenu par les dispositifs de soutien mentionnés précédemment (fonds de solidarité notamment et chômage partiel). Il revient ainsi à un niveau proche de celui observé entre 2015 et 2018, après avoir temporairement augmenté en 2019 sous l'effet principalement de l'enregistrement du CICE. ●

**Auteur :**

Aliette Cheptitski (Insee)

► **4. Variations annuelles du pouvoir d'achat et contribution de ses principaux déterminants**

